

Présentation de l'ouvrage collectif :

Les sources du droit revisitées

Cet ouvrage collectif comprend quatre volumes. Le volume 1 aborde la fonction normative (chapitre I) sous l'angle des normes internationales et constitutionnelles. Le volume 2 poursuit l'enquête entreprise dans ce volume en étudiant les actes, de nature hard ou soft, qui relèvent de la fonction normative, mais cette fois aux niveaux législatif et réglementaire, et rassemble en outre les contributions consacrées aux fonctions administrative, juridictionnelle et contractuelle (chapitres II, III et IV). Enfin, le volume 3 étudie les normativités concurrentes (chapitre V), tandis que le volume 4, qui relève plus directement de la théorie du droit, obéit à une structure qui lui est propre.

VOLUME 1

NORMES INTERNATIONALES ET CONSTITUTIONNELLES

AVANT-PROPOS

CHAPITRE I

La fonction normative

Section 1 – Le niveau international¹

- § 1. Le *soft law* international entre inspiration et aspiration – J. CAZALA
- § 2. Le Statut de la Cour pénale internationale saisi par les États : un jaillissement du droit hors catégories? – D. BERNARD
- § 3. Le *soft law* du droit international des droits de l'Homme, dans la jurisprudence internationale et la jurisprudence interne – Fr. VANNESTE

Section 2 – Le niveau européen (Conseil de l'Europe et Union européenne)

- § 1. La nouvelle nomenclature des actes dans le traité de Lisbonne – L. GUILLOUD

¹ L'article 38 du Statut de la C.I.J., et la nomenclature qu'il établit, sont analysés dans le volume 4.

- § 2. Les principes généraux du droit de l'Union européenne – J. VAN MEERBEECK
 - § 3. Peut-on parler de « coutume » en droit de l'Union européenne ? – Th. BLANCHET et J. KELLER-NOËLLET
 - § 4. Les actes hors nomenclature et le *soft law* européen
 - A. Classification des actes de droit non contraignants de l'Union européenne – N. DE SADELEER
 - B. Les actes non contraignants dans le droit européen des communications électroniques. Les frontières du *soft law* européen à l'épreuve – P.-O. DE BROUX et I. MATHY
 - C. Le dialogue social européen et ses instruments : du *soft* au *hard law*, et retour – D. DUMONT
 - § 5. Le *soft law* et la Cour européenne des droits de l'homme. Questions de légitimité et de méthode – S. VAN DROOGHENBROECK, Françoise TULKENS et Fr. KRENC
 - § 6. Les rapports du C.P.T. dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme : un puits de normes ? – D. SCALIA
 - § 7. Droits et principes de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne : pas d'opposition simple entre *hard law* et *soft law* – N. VAN LEUVEN
 - § 8. La normalisation technique – D. MISONNE
- Section 3 – Le niveau constitutionnel²
- § 1. Le *soft law* intraconstitutionnel – Ch.-H. BORN et M. VERDUSSEN
 - § 2. Les principes généraux du droit à « valeur constitutionnelle » : des incontournables de notre ordre constitutionnel – J. VELAERS
 - § 3. Les coutumes constitutionnelles, une source de droit et de controverses – H. DUMONT
 - § 4. Les essais constitutionnels non transformés valent-ils des points ? Réflexions sur la portée juridique interprétative des déclarations de révision non suivies d'une révision – S. VAN DROOGHENBROECK, L. DETROUX et N. BONBLED

² La notion de Constitution fait l'objet d'une contribution à part entière dans le volume 4 de cet ouvrage.

VOLUME 2

**NORMES INTERNES
INFRACONSTITUTIONNELLES**

AVANT-PROPOS

Section 4 – Le niveau législatif

- § 1. La loi aujourd'hui (le principe de légalité) – P. POPELIER
- § 2. Légalité pénale, délégation au juge et habilitation de l'exécutif: le jeu pluriel des sources en droit pénal – Y. CARTUYVELS
- § 3. Réflexions sur les rapports entre droit pénal et *soft law* – A. BERNARDI
- § 4. La *soft law* intralégislative: les lois dépourvues de contenu normatif ou *mollis lex sed lex?* – X. DELGRANGE et L. DETROUX
- § 5. Les principes d'économie sociale: de *soft law* périlégislatif en *soft law* intralégislatif ou quand la mollesse du droit se déplace de l'*instrumentum* au *negotium* – M. VERHAEGEN
- § 6. Les actes non-législatifs du Parlement peuvent-ils être des sources de *soft law*? – N. LAGASSE, K. MUYLLE et M. VAN DER HULST
- § 7. La jurisprudence de la section de législation du Conseil d'État – L. VANCRAYEBECK

Section 5 – Le niveau réglementaire et assimilés

- § 1. La forme et la matière dans la définition du règlement aujourd'hui – Fr. BELLEFLAMME
- § 2. Les directives de politique criminelle comme source du droit – Ch. GUILLAIN
- § 3. Les conventions collectives de travail – P.-P. VAN GEHUCHTEN
- § 4. L'accord interprofessionnel a-t-il une place parmi les sources du droit du travail? – I. FICHER
- § 5. Les circulaires en droit administratif général et en droit des étrangers: révision d'un «classique» des sources alternatives à l'aune de la théorie des sources du droit – Fr. BELLEFLAMME et M. DOUTREPONT

Section 6 – Le niveau transversal

- § 1. Les principes généraux du droit – S. SEYS, D. DE JONGHE et Fr. TULKENS,
- § 2. La coutume – M. COIPEL

CHAPITRE II

La fonction administrative

Section 1 – L’acte administratif, source du droit ? – B. LOMBAERT

Section 2 – Le degré de force obligatoire du *ruling* – D.-E. PHILIPPE

CHAPITRE III

La fonction juridictionnelle

Section 1 – La jurisprudence revisitée : un retour aux sources –
M. VAN DE KERCHOVE

Section 2 – Réflexions sur le commerce transnational entre juges –
L. HENNEBEL et A. VAN WAHEYENBERGE

Section 3 – Les directives d’interprétation en droit : une identité et une force
normative à géométrie variable – M. VAN DE KERCHOVE

Section 4 – Les normes de loyauté commerciale sous le prisme des théories de la
normativité – Th. LÉONARD

CHAPITRE IV

La fonction contractuelle

Section 1 – Le contrat aujourd’hui – C. DELFORGE

Section 2 – Les rapports entre la loi (impérative, supplétive) et l’autonomie de la
volonté – J. VAN ZUYLEN

Section 3 – Les accords de coopération entre partenaires fédéraux : entre
« sources du droit » et *soft law* – J. POIRIER et K. MUNUNGU LUNGUNGU

VOLUME 3

NORMATIVITÉS CONCURRENTES

AVANT-PROPOS

CHAPITRE V

Les normativités concurrentes

Section 1 – La doctrine

§ 1. La doctrine entre « faire savoir » et « savoir-faire » –
Fr. OST et M. VAN DE KERCHOVE

§ 2. Le rôle de la doctrine dans l’émergence du droit international des
droits de l’homme. Regards sociologiques sur un facteur de création du
droit – J. RINGELHEIM

Section 2 – L'équité et le droit belge des obligations – P. WÉRY

Section 3 – La pratique

§ 1. La pratique et les sources du droit – P. DEUMIER

§ 2. La prise en compte de la pratique dans l'appréciation du *standstill* : une indéniable source de complexité – X. DELGRANGE et I. HACHEZ

Section 4 – Les codes de conduite

§ 1. Les codes de conduite : source du droit global ? – B. FRYDMAN et G. LEWKOWICZ

§ 2. Les règles de « bonne gouvernance » dans le droit des sociétés et le droit économique – M. BERLINGIN, G. DE PIERPONT et Ph. STROOBANT

Section 5 – Le droit comparé comme source du droit ? –

Fr. VAN DER MENSBRUGGHE

Section 6 – Le dialogue des jurisprudences comme source du droit. Arguments entre idéalisation et scepticisme – J. ALLARD et L. VAN DEN EYNDE

VOLUME 4

LA THÉORIE DES SOURCES DU DROIT

AVANT-PROPOS

CHAPITRE I

Les sources du droit

Section 1 – Les règles de reconnaissance et l'identification des normes juridiques valides – Ph. GÉRARD

Section 2 – Les sources du droit : de la pyramide au réseau et vice versa ? – I. HACHEZ

Section 3 – La difficulté, voire l'impossibilité d'identifier une source « méta »

§ 1. La Constitution : la source des sources tantôt renforcée, tantôt débordée – H. DUMONT

§ 2. Redéploiement de la théorie tridimensionnelle de la validité juridique : de la « déformalisation » des sources du droit à l'exemple du droit international privé comme *jus auctoritas* – A. PAPAUX

§ 3. Le droit international : quand les sources cachent les sujets – P. D'ARGENT

- § 4. La déformalisation dans la théorie des sources du droit international – J. D'ASPREMONT
- § 5. Les rapports entre droit international et droits nationaux : vers une déformalisation des règles de reconnaissance ? – O. CORTEN
- § 6. Le droit international, (res)source du droit de l'Union européenne – A. BAILLEUX

Section 4 – La théorie des contraintes juridiques face aux théories des sources du droit – P. BRUNET et V. CHAMPEIL-DESPLATS

Section 5 – Le concept de force normative face à la théorie des sources du droit

- § 1. La force normative : fécondité et limites d'un concept émergent – I. HACHEZ
- § 2. «Force normative» et «Validité plurielle». Des alliées pour une «théorie ouverte du droit»? – C. THIBIERGE

CHAPITRE II

Le *soft law*

Section 1 – Le *soft law* et les deux droits – A. BAILLEUX

Section 2 – Le *soft law* : qui trop embrasse mal étroit ? – I. HACHEZ

Section 3 – Les «petites» sources du droit (à propos des sources étatiques non contraignantes) – S. GERRY-VERNIÈRES

Section 4 – La paralégalité, un instrument de connaissance pour expliquer la mutation de certaines illégalités en sources formelles du droit – H. DUMONT

CHAPITRE III

L'internormativité – J. CHEVALLIER

*

Regards de l'historien, de la romaniste et du jusnaturaliste sur les sources du droit

Le regard des historiens sur les sources du droit : sources du droit, sources du pouvoir ? – † R. BEAUTHIER et P.-O. DE BROUX

Le regard de la romaniste : la *forme* normative ou la guerre comme *raison* du droit – A. RUELLE

Le regard du jusnaturaliste sur les sources du droit : la nature humaine, source du droit – X. DIJON

*

Conclusions générales – Fr. OST